

1- CONTEXTE

La CAPC a signé en 2011 une convention avec l'ADEME sur cinq ans concernant la mise en place d'un programme local de prévention des déchets. Cette convention engage la CAPC sur différentes thématiques, notamment la mise en place d'un programme d'éco-exemplarité au sein de ses services avec des groupes d'agents volontaires. En 2014, après une année d'accompagnement par l'Ifrée pour la mise en place du projet « éco-exemplarité en Pays Châtelleraudais », la collectivité a souhaité poursuivre cette démarche engagée en interne des services.

Pour 2015, l'Ifrée a proposé à la CAPC de poursuivre cette mission d'accompagnement avec les agents de la CAPC, dans la mise en œuvre concrète d'actions éco-exemplaires, mais aussi dans la mise en œuvre d'un dispositif d'évaluation de la démarche en étroite coopération avec l'Ademe et l'AREC. En complément, des temps de suivi de l'équipe opérationnelle (réunissant la chargée de mission et la chef du service Gestion des déchets) ainsi que du groupe-projet (réunissant deux DGA, une élue et des membres du service Gestion des déchets) sont prévus. Enfin, les capacités d'accompagnement du service Gestion des déchets auprès des agents sera renforcée au cours de cette année.

Depuis 2015, la CAPC réfléchit au déploiement de cette démarche à l'ensemble des communes du territoire. C'est dans cet esprit que l'Ifrée a été - de nouveau - sollicité en 2016, pour poursuivre l'accompagnement des agents de la CAPC dans la mise en œuvre concrète d'actions éco-exemplaires et la rédaction de « cahiers éco-exemplaires ». Ces cahiers permettant de décrire les actions et leurs modalités de mises en œuvre en vue de faciliter leur appropriation par les autres services de la collectivité et par les communes du territoire. Parallèlement, l'Ifrée a également été associé au dispositif d'évaluation de la gouvernance du projet.

2- OBJECTIFS

En 2015, la mission de l'Ifrée s'est structurée en 5 objectifs :

1. élaborer le dispositif d'évaluation de la démarche d'éco-exemplarité engagée sur le Châtelleraudais,
2. accompagner le déploiement de deux initiatives de prévention des déchets dans les services,
3. contribuer au développement des compétences d'accompagnement de deux agents du service Gestion des déchets,
4. aider à l'organisation d'un temps fort à destination des agents,
5. accompagner le groupe-projet et l'équipe opérationnelle.

En 2016, la mission de l'Ifrée visait à atteindre 4 objectifs :

- 1- mettre en œuvre deux initiatives éco-exemplaires au sein de la collectivité,
- 2- animer le dispositif « éco-exemplarité en Pays Châtelleraudais »,
- 3- accompagner au déploiement de la démarche d'éco-exemplarité vers des communes volontaires de l'Agglomération,
- 4- évaluer la gouvernance du projet « éco-exemplarité en Pays Châtelleraudais ».

En 2017, la mission de l'Ifrée visait à évaluer la gouvernance du projet « éco-exemplarité en Pays Châtelleraudais ».

5- REALISATION

En 2015

Objectif 1 : une réunion de travail avec le groupe « évaluation » constitué de 5 agents et de deux personnes représentant l'Ademe et l'AREC.

Objectif 2 :

- trois réunions de travail avec les groupes thématiques pour identifier des actions qui pourraient être mises en place dans les services
- Une réunion plénière de lancement du travail des équipes-actions en charge de mettre en œuvre des actions éco-exemplaires dans les services
- Une première réunion de face-à-face avec les accompagnateurs pour deux équipes-actions

Objectif 3 : une séance de formation d'une journée à l'accompagnement de groupe de travail pour deux agents du service Gestion des déchets, en s'appuyant notamment sur des points de repères du travail en groupe.

Objectif 4 : plusieurs temps perlés entre janvier et avril

Objectif 5 :

- Accompagnement de l'Equipe opérationnelle
- Animation de deux réunions avec le Groupe-Projet. La troisième réunion initialement prévue a été reportée à la fin du premier trimestre 2016, pour mieux prendre en compte l'avancement des travaux des équipes d'agents.

En 2016

La mise en œuvre de deux initiatives éco-exemplaires

- la préparation, animation et suivi d'une réunion collective des équipes actions,
- la préparation, l'animation et le suivi d'un temps de travail avec les structures partenaires (CPIE Seuil du Poitou et les Petits Débrouillards Nouvelle Aquitaine) pour préparer leur accompagnement des deux équipes-action dans la mise en place d'une plateforme d'échanges intra-communautaire et d'une éco-manifestation. Ces équipes-actions ont chacune bénéficié de 2 demi-journées en face à face avec leur animateur, soit un total de 4 réunions d'une demi-journée.

L'animation du projet « éco-exemplarité en Pays Châtelleraudais »

- la préparation, l'animation et le suivi de deux réunions avec le Groupe-projet,
- la préparation, l'animation et le suivi de temps de régulation et de suivi avec l'équipe opérationnelle par téléphone et en face-à-face sur une journée. Ces temps de travail visaient spécifiquement la définition des modalités de déploiement du projet « éco-exemplarité en Pays Châtelleraudais »,
- la préparation, l'animation et le suivi d'une réunion de travail spécifique avec l'équipe opérationnelle pour la préparation de la présentation du projet de déploiement aux Vice-Présidents de la CAPC. La préparation de cette réunion a nécessité la rédaction d'une note de présentation du projet d'accompagnement des communes volontaires à destination des Vice-Présidents.

L'accompagnement au déploiement de la démarche d'éco-exemplarité vers des communes volontaires de l'Agglomération

- la préparation, l'animation et le suivi d'une réunion d'élaboration du projet de convention qui doit lier les communes et l'agglomération sur la mise en œuvre des éco-manifestations.

Evaluation de la gouvernance du projet « éco-exemplarité » (réalisation sur 2016 et 2017)

- la conception de la trame d'entretien collectif à destination du groupe-projet « éco-exemplarité » : réalisée et présentée en 2016 au groupe-projet,
- la menée de l'entretien collectif auprès du groupe-projet
- la retranscription et l'analyse des données, qui s'est faite au cours d'une réunion de travail d'une journée,
- la rédaction du rapport de synthèse
- la présentation au groupe-projet.
